

Assemblée Générale Extraordinaire de SES
Jeudi 28 juin 2007 à 10 heures 30

Point 2 de l'ordre du jour

Selon l'article 24 des statuts "Le président de l'Assemblée désigne un secrétaire. L'Assemblée choisit deux scrutateurs".

* * *

Agenda item 2

According to article 24 of the Articles of Incorporation "The Chairperson shall appoint a secretary. The Meeting shall appoint two scrutineers".

Assemblée Générale Extraordinaire de SES
Jeudi 28 juin 2007 à 10 heures 30

Point 3 de l'ordre du jour

Election de deux administrateurs supplémentaires

Suite à la démission de MM. John Connelly et Charles Alexander, le Conseil d'administration a lancé la procédure de nomination prévue par l'article 10 des statuts de la société.

Le nom des candidats proposés au vote et une courte biographie seront distribués aux actionnaires lors de l'Assemblée.

* * *

Agenda item 3

Election of two additional Board members

Following the resignation of MM. John Connelly and Charles Alexander, the Board of Directors has started the nomination procedure foreseen by article 10 of the company's articles of incorporation

The name of the candidates proposed for election and their short biography will be distributed to the shareholders during the meeting.

Assemblée Générale Extraordinaire de SES
Jeudi 28 juin 2007 à 10 heures 30

Point 4 de l'ordre du jour

Adaptation des statuts au nouveau contrat de concession signé entre SES ASTRA et le Gouvernement luxembourgeois

Il est proposé à l'assemblée générale extraordinaire d'adapter les statuts au nouveau contrat de concession signé entre SES ASTRA et le Gouvernement luxembourgeois et par conséquent de modifier l'article 5 des statuts.

Note :

Une version amendée des statuts tenant compte des résolutions proposées est annexée au présent document (sous le point 6)

* * *

Agenda item 4

Adaptation of the Company's articles of incorporation to the new Concession Agreement signed between SES ASTRA and the Luxembourg Government

Shareholders will be asked to adapt the articles of incorporation to the new Concession Agreement signed between SES ASTRA and the Luxembourg Government by modifying article 5 of the articles of incorporation.

Note :

An amended version of the Company's articles of incorporation taking into account the proposed resolutions is enclosed with the present document (after agenda item 6).

Assemblée Générale Extraordinaire de SES
Jeudi 28 juin 2007 à 10 heures 30

Point 5 de l'ordre du jour

Suppression de toute référence aux actions de la catégorie C dans les statuts

Il est proposé à l'assemblée générale extraordinaire de supprimer toute référence aux actions de la catégorie C dans les statuts et par conséquent de modifier les articles 4, 5, 7 (article entièrement supprimé), 9, 10, 12, 25, 32 et 33.

Note : Suite à l'annulation par SES des titres détenus précédemment par GE la société ne pourra plus émettre d'actions de la catégorie C. Il sera donc demandé aux actionnaires d'approuver la suppression de toute référence aux actions C des statuts de la société.

* * *

Draft resolution related to point 5 of the agenda

Deletion of all reference to the existence of C-shares in the Company's articles of incorporation (articles 4, 5, 7, 9, 10, 12, 25, 32 and 33)

Note : Following the cancellation by SES of the shares previously held by GE, the company can no longer issue any C-shares. Shareholders are thus asked to approve deletion of all reference to C-shares from the articles of incorporation

Assemblée Générale Extraordinaire de SES
Jeudi 28 juin 2007 à 10 heures 30

Point 6 de l'ordre du jour

Modifications mineures, notamment pour mettre les statuts en conformité avec les décisions prises sous les points 4 et 5

Il est proposé à l'assemblée générale extraordinaire de procéder à des modifications mineures des statuts et notamment de mettre les statuts en conformité avec les décisions prises sous les points 4 et 5.

* * *

Draft resolution related to point 6 of the agenda

Minor modifications, in particular to adapt the articles of incorporation to the decisions taken under agenda items 4 and 5

Shareholders will be asked to adopt minor modifications to the articles of incorporation and in particular to adapt them to the decisions taken under agenda items 4 and 5.